

الجمهوريّة الجزائريّة الديموقراطية الشعبيّة

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



Procès-verbal du conseil scientifique

Université

Abderrahmane MIRA –Bejaia

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
01	07-01-2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 20 au 23) ;
2. Arrêté n° 780 du 12 juin 2023 modifiant l'arrêté n° 063 du 15 Janvier2023fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia.
3. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.



Domaines de délibération du conseil scientifique de l'université

Conformément à l'article 21 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil scientifique délibère sur :



- 1. Les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche de l'université,**
- 2. Les projets de création, de modification ou de dissolution de Facultés, d'instituts, de départements et le cas échéant, d'annexes, d'unités de recherche et de laboratoires de recherche,**
- 3. Les programmes d'échanges et de coopération scientifique nationaux et internationaux,**
- 4. Les bilans de formation et de recherche de l'université,**
- 5. Les programmes de partenariat de l'université avec les divers secteurs socio-économiques,**
- 6. Les programmes des manifestations scientifiques de l'université,**
- 7. Les actions de valorisation des résultats de la recherche,**
- 8. Les bilans et projets d'acquisition de la documentation scientifique et technique.**

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique de l'université.

Il donne son avis sur toutes autres questions d'ordre pédagogique et scientifique qui lui sont soumises par son président.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique

Membres du conseil scientifique ¹



N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	BENIAICHE Abdelkrim	Recteur, Président du conseil scientifique	
2	BEY Said	Vice Recteur de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation	
3	IDJDARENE Kassa	Vice Recteur de la Formation Supérieure, de Troisième Cycle, l'Habilitation Universitaire, la Recherche Scientifique et la Formation Supérieure de Post-Graduation	
4	BELHOCINE Mounia	Vice Recteur des Relations Extérieures, de la coopération, de l'Animation et de la Communication et des Manifestations Scientifiques	
5	SAD-EDDINE Abdelhamid	Vice Recteur du développement, de la prospective et de l'orientation	
6	BRADAI Mohand Amokrane	Doyen de la Faculté de Technologie	
7	AOUDIA Sofiane	Doyen de la Faculté des Sciences Exactes	
8	BETTACHE Azzeddine	Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
09	LALALI Rachid	Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
10	BEKTACHE Mourad	Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues	
11	BOUBEZARI RédaFehri	Doyen de la Faculté de Médecine	
12	SOUALMIA Abderrahmane	Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
13	AMIR Nadir	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
14	TAIB Nabil	Président du conseil scientifique de la Faculté de Technologie	

¹Conformément à l'arrêté n° 1691 du 27 Novembre 2025 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia.

15	SAICHE Abdelmalek	Président du conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
16	MERZOUG Slimane	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
17	KACI Née ALIOUCHOUCHE Fadhila	Président du conseil scientifique de la Faculté des Lettres et des Langues	
18	BELLIK Nabil	Président du conseil scientifique de la Faculté de Médecine	
19	BENKERROU Fiadh	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
20	AIT AMOKHTAR Hakim	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Exactes	
21	AOUDIA Epse OUATAH Kahina	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie	
22	HAMMICHE Dalila Epse BEZGHICHE	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie	
23	BOURAIN Née BERDJOUDJ Louiza	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes	
24	OUHENIA Salim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes	
25	KADJI Née DJOUDAD Hafsa	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
26	CHIKHOUNE Amirouche	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
27	MERIDJA Azeddine	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
28	GANA Brahim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
29	IDRIS Samia	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
30	LANSEUR Soufiane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des	

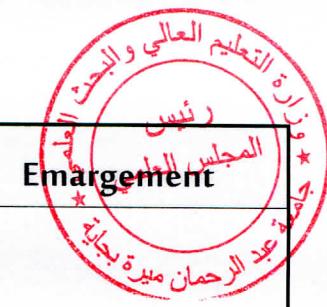
		Lettres et des Langues	
31	MAZOUZI epse DJAHNINE Chahira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
32	SELLAMI Mustapha	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
33	MAKHOLOUFI Abdelouahab	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
34	ABDI Epse SELLAMI Samira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
35	TEBAANadjette	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
36	SADOUN Née ATMANI Karima	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
37	HAMOUR Khaled	Représentant des Maitres Assistants	
38	DJAOUD Kahina	Représentant des Maitres Assistants	
39	BOUALEM Mohamed	Directeur d'unité de recherche	
40	MOUNI Lotfi	Professeur à l'Université Akli Mohand Oulhadj- Bouira	
41	ZENKRI Miloud	Professeur à l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi- Bordj Bou Arréridj	
42	MACHOUCHÉ Belkacem	Directeur de la Bibliothèque Centrale	

Liste des invités

N°	Nom et prénom	Qualité/Organisme	Emargement
1	ALLAM Lyes	Chargé de la gestion des affaires de la faculté de droit et des sciences politiques	
2	BELKHERCHI Salim	Chargé de la gestion des affaires de la faculté de Médecine	

Membres au conseil scientifique absents

N°	Nom et prénom	Qualité
1	BOUBEZARI Réda Fehri	Doyen de la Faculté de Médecine
2	HAMMICHE Dalila Epse BEZGHICHE	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie
3	KADJI Née DJOUDAD Hafsa	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
4	IDRIS Samia	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues
5	SELLAMI Mustapha	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine
6	MAKHLOUFI Abdelouahab	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales
7	MACHOUCHÉ Belkacem	Directeur de la Bibliothèque Centrale



I- Ordre du jour de la session

1. Projet de création de l'École Normale Supérieure de Bejaia.
2. Validation des composantes humaines des entités de recherche.
3. Divers.



II- Déroulement des travaux de la session ²

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des présents, Monsieur le recteur a également adressé ses félicitations aux nouveaux membres du conseil scientifique. Ensuite, il a donné la parole à Monsieur le vice-recteur chargé de la post-graduation pour présenter les points inscrits à l'ordre du jour.



Point n°01 : Projet de création de l'École Normale Supérieure de Bejaia

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le projet de création de l'École Normale Supérieure (ENS) de Bejaia. Ce projet s'inscrit dans une démarche nationale visant à renforcer la formation des enseignants dans le secteur de l'éducation. Cette initiative vise à doter la région d'un pôle régional de formation au service des wilayas de Bejaïa, Jijel, Tizi Ouzou et Bouira. Elle répond aux besoins croissants en formation pédagogique et contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement à différents niveaux du système éducatif.

Ce projet repose sur le développement de l'annexe de l'ENS de Bejaia qui compte actuellement trois départements opérationnels : Sciences physiques et mathématiques, Langues étrangères (français et anglais), Langue arabe. L'annexe accueille 539 étudiants encadrés par 80 enseignants et 17 personnels administratifs, tous issus de l'Université de Bejaia. L'offre de formation couvre les niveaux primaire, moyen et secondaire.

L'annexe de l'ENS est hébergée au campus d'Amizour, qui dispose d'une capacité d'accueil actuelle de 4000 places pédagogiques extensible à 6000. Les locaux dont dispose l'annexe de l'ENS, sur décision du MESRS, comprennent 4 amphithéâtres, 18 salles de travaux dirigés, une bibliothèque sur deux niveaux, 4 salles dans le centre de calcul et un bloc administratif de 56 bureaux.

b. Résolutions

Lors des débats, les membres du Conseil Scientifique de l'Université ont souligné que la création de l'ENS constitue une opportunité stratégique pour la wilaya de Bejaia et les wilayas limitrophes, contribuant au développement local et à la professionnalisation de la formation des enseignants.

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à la création de l'École Normale Supérieure (ENS) de Bejaia dont les départements sont :

²Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

- Sciences Physiques et Mathématiques ;
- Langues Etrangères ;
- Langues Nationales.

Point n°02 : Validation des composantes humaines des entités de recherche



2.1. Unité de recherche LAMOS

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de restructuration de la composante humaine de l'unité de recherche LAMOS (Laboratoire de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes), le canevas d'actualisation de la composante humaine accompagné du PV du conseil de l'unité, mentionnant l'intégration et le désistement des membres.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a validé la nouvelle composante et a émis un **avis favorable** à cette demande.

2.2. Laboratoire d'excellence « Technologie Industrielle et de l'Information (LT2I)»

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de restructuration de la composante humaine du laboratoire d'excellence (LT2I), le canevas d'actualisation de la composante humaine accompagné du PV du conseil du laboratoire, mentionnant l'intégration et le désistement des membres.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a validé le canevas de la nouvelle composante et a émis un **avis favorable** à cette demande.

Point n°03 : Divers

3.1. Demandes d'approbation de revues scientifiques

a. Présentation du dossier

Une demande d'approbation de l'édition de la revue scientifique intitulée « The New Algerian Journal of Medicine (NAJM) » est introduite par la faculté de Médecine. Après présentation du dossier par le vice-recteur chargé de la post graduation et vérification des pièces fournies conformément aux critères de création des revues scientifiques

fixées par le conseil scientifique de l'université. L'intérêt avéré de la création de cette revue a été développé par le président du conseil scientifique de la faculté de Médecine.



b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université, après un large débat au sujet de l'opportunité de la création de cette revue, a émis un **avis favorable** à cette demande.

3.2. Création d'espaces communs de recherche

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le dossier de création des espaces communs de recherche, conformément au décret exécutif n° 12-293 du 21 Juillet 2012 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technique, notamment l'article 03, et à la note du Directeur Général de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT) N° 365DG/DGRSDT/2023 du 22 Novembre 2023 concernant la mise en place d'espaces communs. Dans l'optique de la mise en place de ces espaces au sein de l'université, une réunion de travail a été organisée par les Vice-recteurs de la Post-Graduation et de la Recherche et de la Planification avec les directeurs des laboratoires de Recherche concernés en date du 03 décembre 2025.

b. Résolutions

Après un large débat sur l'opportunité et l'importance de la création de ces espaces communs au sein de l'université de Bejaia, notamment leur apport dans la mutualisation des moyens existants et aussi dans la perspective de l'acquisition de nouveaux équipements au profit de la communauté universitaire, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** au dossier de création des espaces suivants :

- Plate-forme technologique ;
- Plateau technique médical ;
- Centrale de caractérisation de matériaux ;
- Plateau technique de développement de logiciels.

3.3. Restructuration d'un laboratoire de recherche

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande du changement de statut du « laboratoire associé dans les Ecosystèmes Marins et Aquacole », entre l'université de Bejaia et le Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture, créé conformément à l'arrêté interministériel n° 164 du 27 Mai 2010

(AEMA) », à un laboratoire propre à l'établissement dont le nouvel intitulé « Laboratoire de Biomolécules et de Biotechnologies (L2B) ».

Cette demande est motivée par les difficultés rencontrées dans le fonctionnement du laboratoire et la coordination entre les deux parties. Cette situation n'a aucunement permis au laboratoire de soumettre son bilan quadriennal.



b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** au changement de statut et a **validé** le nouvel intitulé proposé « Laboratoire de Biomolécules et de Biotechnologies (L2B) », dont les équipes de Recherche sont :

Equipe 01 : Biotechnologies et Molécules Actives (BMA)

Equipe 02 : Reproduction, Santé Animale et Biomolécules (BSA)

Equipe 03 : Biomolécules et Systèmes de Délivrance (BSD)

Equipe 04 : Biothérapie, Physiopathologie et Stress Oxydant (BPS)

3.4. Proposition de nomination au poste de responsable de domaine

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de nomination de Monsieur **Zaabar Salim**, Professeur, formulée par le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives** ».

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

3.5. Recours sur une thèse de Doctorat LMD

a. Présentation du dossier

Suite au courrier émanant de la tutelle au sujet de la requête de Monsieur **Ouakli Mohand Akli** doctorant en Electrotechnique, Département de Génie Electrique, Faculté de Technologie, le Conseil Scientifique de l'Université a pris connaissance du contenu de la correspondance N° 460/DGEF/DFD/2025 du 17 juillet 2025 relatif au recours introduit par le doctorant.

b. Résolutions

Après débat, les membres du conseil ont examiné le recours qui n'a apporté aucun élément nouveau au dossier. A cet effet, le Conseil Scientifique de l'Université réitere et confirme l'exclusion de Monsieur **Ouakli Mohand Akli** de la formation doctorale, prononcée lors de sa séance en date du 21 janvier 2025.

3.6. Recours sur une thèse de Doctorat en Sciences

a. Présentation du dossier

Le Conseil scientifique de l'Université a examiné le recours introduit par Monsieur **LARABI Samir**, inscrit depuis l'année universitaire 2017-2018 en doctorat en sciences, filière : Sociologie, spécialité : Sociologie des organisations et du travail.

Ce recours est relatif à la décision du Conseil scientifique de l'Université en date du 29 mai 2025 et a été déposé par voie d'huissier de justice le 03 juillet 2025 auprès du bureau du contentieux de l'Université de Bejaia.

b. Résolutions

Après présentation du recours introduit par Monsieur **LARABI Samir** et à l'issue des débats qui s'en sont suivis, les membres du Conseil scientifique de l'Université ont confirmé les fondements de la décision prise lors de la séance du 29 mai 2025, selon laquelle ladite thèse ne saurait faire l'objet d'une soutenance.

En conséquence, le Conseil scientifique a prononcé l'exclusion définitive de Monsieur **LARABI Samir** de la formation doctorale, cette décision ayant été adoptée par la majorité des membres.

3.7. Situation des doctorants retardataires

a. Présentation du dossier

Suite aux recommandations du Conseil Scientifique de l'Université au sujet de l'accompagnement des doctorants retardataires pour la finalisation de leurs travaux de thèse en date du 29 mai 2024, le vice-recteur chargé de la post graduation a présenté la situation au 31 décembre 2025 résumée dans le tableau ci-dessous.

	Doctorat en Sciences		Doctorat LMD		Total des Soutenances	Total des Soutenances des Retardataires	Taux
	Total Soutenances	Nombre de Soutenances des Retardataires	Total Soutenances	Nombre de Soutenances des Retardataires			
Année 2024	20	20	102	71	122	91	74,59%
Année 2025	52	49	97	64	149	113	75,83%

Dans le cadre du processus du suivi de la réinscription des doctorants retardataires au titre de l'année universitaire 2025-2026, les résultats de l'évaluation de l'état d'avancement par les commissions installées au niveau des facultés, conformément à la

note rectoriale N°859 /RECT/UB/2025 du 10 novembre 2025, donnent 724 doctorants dont 60 ont finalisé leurs thèses (état d'avancement à 100%) et 381 en voie de finalisation (état d'avancement supérieur ou égale à 80%).

b. Résolutions

Après débat, les membres du conseil scientifique de l'université ont salué les efforts fournis par les doctorants et leurs directeurs pour l'aboutissement de leur thèse ainsi que les instances scientifiques et les commissions d'évaluation. Toutefois, le nombre de doctorants retardataire reste important et de ce fait, l'université de Bejaia réitère son engagement pour accompagner ces doctorants pour honorer leur engagement à soutenir leur thèse au plus tard le 31 décembre 2026, délais fixés par la note de la direction générale des enseignements et de la formation N° 274/DGEF/2025 du 11 décembre 2025.

3.8. Partenariat et coopération avec le Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia

a. Présentation du dossier

Monsieur le Recteur a informé les membres du Conseil scientifique de l'Université que, dans le cadre du partenariat et de la coopération avec le CHU de Béjaïa, l'Université a proposé un certain nombre d'équipements médicaux et chirurgicaux.

À ce titre, ce matériel, utilisé par nos enseignants hospitalo-universitaires, a joué un rôle déterminant en permettant la réalisation de nombreuses interventions chirurgicales, parmi lesquelles figurent des interventions effectuées pour la première fois à l'échelle nationale.

C'est notamment le cas du microscope de neurochirurgie, qui a permis à notre équipe d'enseignants de la même spécialité, sous la responsabilité du Professeur chef de service, de réaliser avec succès deux interventions chirurgicales sur la maladie de Parkinson.

b. Résolutions

Les membres du Conseil Scientifique de l'Université ont salué cette louable initiative. Ils ont tenu à adresser leurs remerciements et félicitations aux enseignants Hospitalo-universitaire qui ont pu réaliser avec succès les deux interventions sur la maladie du parkinson.

Le Président du conseil scientifique

BENIAICHE Abdelkrim



رئيس المجلس العلمي
لجامعة بجاية
الأستاذ: بن يعيش عبد الكrim

Le Secrétaire de la séance

IDJDARENE Kassa